****

**DATE :14/03/2024**

**APPEL D’OFFRES : Nº HCR/TUN/RFP/ 02/2024**

**POUR LA MISE EN PLACE D’UN CONTRAT RELATIF A LA FOURNITURE DE CHEQUES CADEAUX**

**DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES : 04/04/2024 à 23H59 (heure locale)**

1. **Introduction**

L’opération de la Tunisie est entrain de soutenir les refugies et demandeurs d’asile en Tunisie avec différents types d’assistance. Les chèques cadeaux font partie de l’assistance fournie. Ils sont distribués pour une catégorie très vulnérables.

1. **Caractéristiques requises :**
* Le chèques cadeaux doivent avoir une valeur unitaire de 10 TND
* Les chèques cadeaux peuvent être utilisés dans les grandes surface ainsi que dans les restaurants
* L’utilisation de ces chèques cadeaux ne doit pas inclure l’achat des tabacs (cigarettes ; alcool) et médicaments
* Le logo de l’UNHCR doit être imprimé sur les chèques cadeaux
* La validité des chèques cadeaux est prévue pour la fin de l’année d’émission de la commande
* Le stock des chèques non utilisés, doit être retourné et échangé avec des nouveaux chèques cadeaux valides jusqu’à la fin de l’année suivante
* Le fournisseur doit être capable de livrer des chèques cadeaux commandé par l’UNHCR en une période ne dépassant pas les 5 jours ouvrables.